

# SOUTENONS PHILIPPE

Délégué CGT à Bambooh Services  
menacé de licenciement pour activités syndicales

**MARDI 16 MAI 2023 À 10 H 30**

**1, RUE DE LOMBARDIE • 69800 SAINT-PRIEST**

**STOP  
À LA RÉPRESSION**

**Info'Com-CGT**  
4 Rue Guyton de Morveau,  
75013 Paris  
☎ 01 43 31 80 49

**info'com**  
UN SYNDICAT POUR TOUS

🌐 infocomcgt.fr  
@ news@infocomcgt.fr  
📧 📺 📷 📱 Info'Com-CGT

# SOUTIEN À PHILIPPE CHARDON, DÉLÉGUÉ CGT MENACÉ DE LICENCIEMENT POUR ACTIVITÉS SYNDICALES

Rassemblement devant la société Bambooh Services  
**Mardi 16 mai 2023 à 10 h 30**

1, rue de Lombardie – 69800 Saint-Priest

**Bambooh Services, l'entreprise qui a repris, au printemps 2022, les activités et les salariés de Derichebourg SNG, est confrontée depuis quelques mois à une situation préoccupante, à tel point que, le 1<sup>er</sup> mars 2023, un droit d'alerte économique était déclenché à l'unanimité par le Comité social et économique (CSE).**

**Quelques semaines plus tard, le 4 avril, le client principal de Bambooh Services, Exterion Media France, était placé en procédure de redressement judiciaire, suscitant des inquiétudes supplémentaires parmi les salariés, d'autant qu'Exterion Media France appartient au même groupe que Bambooh Service, Samfi Invest.**

**Interrogée sur le sujet, le 12 avril, la direction de Bambooh Services, informait en « off » les représentants du CSE que l'entreprise disposait de la trésorerie nécessaire et qu'il n'y avait aucune inquiétude à avoir, notamment sur le paiement des salaires.**

**Mais ces propos n'étaient que de la poudre aux yeux.** En effet, à l'occasion d'une réunion extraordinaire du CSE tenue 9 jours plus tard, le 21 avril, changement total de version : la direction de Bambooh Services reconnaît être en cessation de paiement depuis la fin mars, annonce une demande de placement en redressement judiciaire et un report de cinq jours du paiement des salaires du mois d'avril.

**Se sentant trahie, la section syndicale Info'Com-CGT diffuse alors, les 24 et 28 avril, un tract faisant état**

des fausses informations diffusées par la direction, puis un appel à la grève pour la journée du 2 mai afin de protester, notamment, contre le retard du paiement des salaires.

**Parallèlement, la direction de Bambooh Services prend la décision de convoquer Philippe Chardon, délégué syndical, en entretien préalable à licenciement.** Motif : la diffusion par le syndicat d'un tract annonçant le placement en redressement judiciaire, alors que cette procédure n'était pas encore publique.

**Pourquoi lui ? Ce projet de sanction personnelle du délégué syndical au motif de ses activités syndicales, outre son caractère discriminatoire et l'atteinte à la liberté d'expression qu'il constitue, méconnaît un fait pourtant facile à démontrer : notre camarade Philippe Chardon, n'était pas présent, le 21 avril, au CSE extraordinaire, puisqu'au même moment il assistait un salarié convoqué à un entretien préalable au licenciement.**

**Nous appelons à une mobilisation de soutien à notre délégué syndical lors de cet entretien, qui se tiendra le mardi 16 mai 2023 à 11 heures dans les locaux de la société Bambooh Services au 1, rue de Lombardie à Saint-Priest. Montrons que nous sommes unis et solidaires pour défendre les droits et les libertés syndicales !**

**Info'Com-CGT**  
4 Rue Guyton de Morveau,  
75013 Paris  
☎ 01 43 31 80 49

**info'com**  
UN SYNDICAT POUR TOUS

🌐 infocomcgt.fr  
@ news@infocomcgt.fr  
📧 📺 📷 📱 Info'Com-CGT